

Coordination des Associations du Territoire Vallée Sud – Grand Paris pour la Transition Écologique

Lettre ouverte sur l'urgence d'un Plan climat-air-énergie concerté pour le Territoire Vallée Sud - Grand Paris¹

A Vallée Sud – Grand Paris, le 10 février 2020

Mesdames et Messieurs les candidats aux élections municipales et territoriales²,
Mesdames et Messieurs, habitants du Territoire Vallée Sud - Grand Paris,

Chacun peut le constater, l'impact des activités humaines sur nos conditions de vie se fait sentir un peu plus chaque année. Les records de chaleur sont battus en France (on a atteint 42,6°C à Paris le 25 juillet 2019), les périodes de grosse chaleur sont plus fréquentes et difficiles à vivre, notamment pour les personnes âgées ou fragiles. L'impact de la pollution de l'air sur la santé des enfants est désormais démontré³. Par ailleurs, la biodiversité souffre, comme en témoigne par exemple la diminution du nombre d'oiseaux dans nos villes.

Le caractère d'urgence de cette situation appelle des transformations et des actions concrètes pour une transition écologique afin de :

- combattre le dérèglement climatique et œuvrer pour limiter son impact,
- réduire la pollution de l'air, de l'eau et des sols,
- réaliser des économies d'énergie et développer les énergies renouvelables,
- protéger la biodiversité,
- etc.

Ces actions doivent engager non seulement les collectivités et les entreprises, mais également les associations et chaque citoyen. Les moyens d'agir sont nombreux, particulièrement au niveau de notre Territoire : favoriser les mobilités actives (vélo, marche), stopper l'artificialisation des sols et renaturer des espaces nécessaires au rétablissement de continuités écologiques, encourager et faciliter la rénovation thermique des bâtiments, accompagner les projets citoyens pour modifier nos modes d'alimentation et de consommation, ou réduire nos déchets, etc.

La loi de 2016 impose de produire un Plan climat-air- énergie sur chaque Territoire pour répondre aux enjeux énoncés. Cette démarche attendue pour fin 2018 n'est toujours pas finalisée sur notre Territoire Vallée Sud - Grand Paris, elle se conduit sans concertation avec les associations qui œuvrent pour la protection de l'environnement.

¹ Le territoire Vallée Sud Grand Paris (VSGP) est composé de 11 villes : Antony, Bagneux, Bourg la Reine Châtillon, Châtenay-Malabry, Clamart, Fontenay-aux-Roses, Le Plessis Robinson, Malakoff, Montrouge et Sceaux

² Les élections de mars 2020 vont permettre l'élection des conseillers municipaux pour chaque commune. Une partie d'entre eux siégeront également au territoire VSGP

³ En mars 2019 UNICEF France a rendu public un diagnostic sur la pollution atmosphérique de nos villes et ses effets sur les enfants. [Le rapport "Pour chaque enfant, un air pur ! Les effets de la pollution de l'air en ville sur les enfants"](#) met en évidence l'urgence d'agir pour préserver la santé des enfants.

Aussi, nous appelons, conformément à la loi, les élus à **co-constituer** avec les associations et l'ensemble des citoyens, un projet ambitieux et concret et à relever le défi.

A l'heure où se présentent devant nous de nouveaux candidats aux élections municipales et territoriales, nous leur demandons d'explicitier leurs engagements pour un Territoire viable et vivable, et proposons à chaque citoyen de les interpeller sur ces thèmes.

Contacts :

Pierre Salmeron
Président Sud Environnement
pierre.salmeron@gmail.com
06 82 41 32 48

Dominique Dupuis
Coprésidente Fontenay Environnement et Transition
dominique.dupuis@autremail.fr
06 14 90 38 15

